Le consul de France à Cologne, revenu ces jours-ci, rapporte que la mobilisation de la landwehr s'est faite avec une extrême rapidité. Deux jours après la publication de l'ordre de convocation, le premier ban était sous les armes.

On a parlé hier d'un engagement qui aurait eu lieu à Forbach. D'une lettre arrivée de cette ville, il résulte que l'incident se réduit à un échange de coups fusils entre deux grosses patrouilles. Ces détachements cheminaient tout d'abord parallèlement l'un à l'autre, sans songer peut-être à s'inquiéter lorsqu'un Prussien fit feu sur un officier français. Nos soldats ripostèrent par une décharge générale.

Pour extrait : EDMOND DUVVL.

Nouvelles militaires

Ouvertes légalement depuis le 19, les hostilités ont commencé tout de suite.

D'abord, à Forbach, quelques coups de fusil sans résultat.

Ensuite, près de Sarrelouis, un engagement entre deux patrouilles, l'une française, l'autre prussienne. Deux Prussiens ont été tués. Trois ont été faits prisonniers.

Une dépêche de Londres parle de l'arrivée de la flotte française dans la Baltique. Cette nouvelle mérite confirmation, car mercredi soir, l'amiral Bouet-Willaumez était encore à Paris.

La même dépêche dit qu'une grande activité règne dans l'arsenal et les ateliers de Woluwich.

On lit dans la *France* :

« Un voyageur arrivé de Mayence annonce que les troupes prussiennes ont évacué cette ville ainsi que Cologne.

« Elles occupent Coblentz et la ligne du Rhin.

« L'ensemble de leurs mouvements indique un plan défensif. »

Le bruit a couru en Bourse que deux frégates prussiennes avaient été coulées bas par des vaisseaux français, dans la mer du Nord.

Ainsi se trouverait expliqué le bruit de la cannonade entendu mardi à Scheveningen.

La Bavière vient de notifier officiellement à Berlin que par suite de la déclaration de guerre faite par la France à la Prusse, et de l'attaque qui a eu lieu contre le territoire allemand (?) elle attendait exécuter les traités d'alliance et combattre avec la Prusse; de son côté, le Wurtemberg a remis ses passeports à notre ministre à Stuttgard.

Vingt-six navires cuirassés français sont prêts à entrer en campagne.

Dans huit jours, le ministère de la marine sera en mesure d'en mettre neuf autres sur rade.

L'*Union bretonne* assure que quatre des paquebots transatlantiques de Saint-Nazaire sont arrêtés par le gouvernement pour transporter des troupes.

M. le comte de Bourgoing, M. le comte de Vogué, M. de Belleyme, M. Paul de Marnas ont demandé l'autorisation de prendre du service comme simples soldats.

Une lettre de Luxembourg nous annonce que la Prusse fait attentivement surveiller la manière dont la Belgique garde sa neutralité. Les instructions du commandant en chef de l'armée prussienne paraissent être de profiter du moindre écart du gouvernement ou des agents de Léopold pour franchir la frontière de la Belgique.

Il est très sérieusement question de former des *corps francs* qui, comme au Mexique, opéreraient sur les flancs de l'armée et à quelque distance de celle-ci. Ces corps seraient organisés sur le modèle de ceux que le gouvernement américain avait créés pendant la guerre de la sécession.

Il est intéressant de comparer entre eux le fusil chassepot français et le dreyse prussien sous les points de vue suivants :

1° *Portée efficace de l'arme.*

La vitesse de la balle du chassepot, au sortir de la bouche du canon, est de 420 mètres ; celle de la balle dreyse n'est que de 257 mètres.

Il résulte de cette énorme différence entre les vitesses initiales des deux balles, qu'à 500 mètres, la balle prussienne n'a presque plus de force, tandis qu'à 1,000 mètres la balle française tue presque infailliblement, met un homme hors de combat à 1,500 mètres, et peut encore produire un effet utile de 1,800 à 2,000 mètres.

2° *Justesse de tir.*

La justesse de tir du fusil français est plus grande à 1,000 mètres que celle du fusil prussien à 500.

La hausse du premier est graduée jusqu'à 1,200 mètres tandis que celle du second ne l'est que jusqu'à 550 (800 pas prussiens).

Les français pourront donc accabler leurs adversaires de feux de lignes et de tirailleurs, de 1,200 à 600 mètres, sans que les prussiens puissent leur répondre autrement que par des balles perdues tirées au hasard.

3° *Rapidité du tir.*

Le fusil français exige quatre temps pour la charge. Le fusil prussien en exige cinq. Un temps en plus pour repousser l'aiguille en avant : d'un autre côté, l'introduction de la cartouche prussienne est plus difficile.

Aussi peut-on tirer de 12 à 13 coups du chassepot en une minute, et seulement 8 à 9 avec le fusil Dreyse dans le même temps.

4° *Obturation.*

La dégradation d'une rondelle en caoutchouc est assez rare, et la rondelle avariée est enlevée et remplacée en une minute. Dans le fusil prussien, s'il se produit des crachements, il faut envoyer l'arme à l'atelier de l'armurier pour y remédier.

5° *Poids de l'arme et de ses munitions:*

Le fusil français pèse 4 kilog. sans baïonnette et 4 kilog. 600 avec le sabre-baïonnette.

Le fusil prussien pèse 5 kilog. sans baïonnette et 5 kilog. 350 avec baïonnette.

Le maniement du premier est donc moins fatiguant, surtout dans un tir prolongé où le bras gauche a à supporter le poids de l'arme.

La cartouche française pèse 32 grammes, celle du fusil prussien 41 gr. ; à poids égal, le soldat français porte donc un quart de cartouches en plus que le soldat prussien.

Il en a 90 sur lui (giberne, cartouches et sac); 60 sont portées par l'artillerie de l'armée, et enfin le grand parc de campagne complète à 280 cartouches par homme l'approvisionnement total de l'infanterie.

Chronique locale & départementale

SOUSCRIPTION NATIONALE

Sommes reçues au bureau du JOURNAL DE ROUBAIX.

5me liste

MM.	Emile Guilluy fils	20 fr. »»
	J.-Bte Bossut-Delaoutre	500 »»
	J. Bossut-Plichon	200 »»
	B. D.	10 »»
		730 »»
Total des 4 premières listes		4,831 fr. 60
Total à ce jour.		5,561 fr. 60

MM. Henri Devilder et Ce, banquiers, nous adressent la lettre suivante :

« Roubaix, le 21 juillet 1870.

»Monsieur,

» Veuillez avoir l'obligeance d'informer le public, par la voie de votre estimable journal, qu'une souscription, au profit des victimes de la guerre, est ouverte dans nos bureaux à Roubaix, 6, rue des Lignes, et à Lille, 35, rue de l'Hôpital Militaire.

» Le produit de cette souscription sera versé entre les mains du Comité central du département. Les listes seront publiées dans le *Journal de Roubaix*.

» Agréez, Monsieur, l'assurance de nos sentiments dévoués.

«HENRI DEVILDER ET Ce, banquiers.»

On nous communique la note suivante :

« Le Comité des Dames de Roubaix, qui s'est formé pour faire préparer le linge et la charpie à envoyer à la Société des secours aux blessés, prie instamment toutes les dames de la ville, de vouloir bien se réunir à cet effet, chez Mme Constantin Descat, au Fresnoy, où il y aura réunion tous les jours de 2 à 5 heures.

Le Comité prie également les Dames de vouloir bien envoyer, le plus tôt possible, à la Mairie le vieux linge dont elles pourront disposer.

On a placardé hier à Roubaix la déclaration de guerre qui a été lue au Corps législatif. Le texte de cette déclaration est suivi des lignes suivantes :

« Le préfet du Nord s'empresse de communiquer cette dépêche à ses concitoyens. Il est convaincu que toutes divisions, que tous dissentiments politiques vont disparaître et s'effacer parmi nos populations déjà si unies et si dévouées. La concorde est le gage de la victoire. Les départements-frontières doivent l'exemple. Le département du Nord n'a plus qu'une même âme, qu'un même mot d'ordre : Faire son devoir envers la Patrie, faire face à l'ennemi ! »

Nous remarquons qu'à Lille, la préfecture a communiqué ce document aux journaux et nous nous étonnons qu'à Roubaix, la Mairie n'ait pas jugé à propos d'agir de même.

Nous trouvons dans le *Mémorial* la lettre suivante que M. le préfet du Nord a adressée au comité conservateur de Lille :

« Lille, 21 juillet 1870.

» Messieurs,

» La guerre est déclarée, et je viens vous prier de m'inscrire pour 1,000 fr. sur vos listes de souscription. Mais, préfet du département tout entier, ce n'est qu'au département tout entier que je puisse adresser une modeste offrande qui, au besoin, sera renouvelée si la guerre se prolonge.

» Je sais d'ailleurs que le comité n'a fait que prendre une généreuse initiative et qu'il attend, pour s'y réunir, la formation d'un comité général qui aura plus tard à décider de l'emploi des fonds des souscripteurs et qui comprendra toutes les nuances d'opinion comme toutes les divisions territoriales, arrondissements, cantons et communes, de cette grande, forte et fraternelle unité qui s'appelle le département du Nord.

» Veuillez recevoir, etc.

» *Le préfet du Nord,*

» LÉON MASSON. »

Par décret impérial, sont nommés à l'emploi de lieutenant d'infanterie dans la garde mobile (2e corps d'armée, 3e division militaire, département du Nord) :

7e bat. (Lille). Villers (Paul); Lefebvre (François); Masquelez (Louis-Marie-Félix); Hinet (Martial-Dieudonné-Joseph); Boutry (Arthur); Pourpe (Adrien); Destreumaux (Georges); Dewulf (Jules-César-Louis-Auguste).

8e bat. (Roubaix-Tourcoing). Parent (Alfred); Lestienne (Firmin-Narcisse-François); Eckmann (Louis-Henri); Watine (Paul-Victor-Joseph); Danset (Gilbert-Jules); Sasselange (Edouard); Bigo (Ernest); Lorthiois (Albert).

9e bat. (Lille). Duchâtel (Eugène); Montagne (Edmond); Cocheteux (Alfred-Jules); Lefebvre-Belattre d'Hailly (Raoul-Martin); Duverdyn (Adalbert-Léonce); Wattelier (Rémy); Collette (Auguste-Xavier); Desurmont (Charles).

Le même décret nomme aux emplois de sous-lieutenants :

7e bat. (Lille). Woussen (Pierre); Decroix (Albert); Deswarte (Edouard); Stewerlynck (Paul); Descat (Floris-Constantin); Desprez (Henri); Frémaux (Léon).

8e bat. (Roubaix-Tourcoing). Delattre (Emile); Bossut (Achille-Paul); Ternynck (Henri-Félix-Louis; Grimonprez (Louis-Henri-Joseph); Herbaux (Henri); Dervaux (Edouard); Debœuf (Denis-Auguste-Pierre); Danset (Georges-Lucien).

9e bat. (Lille). Deleplanque (Martial); Quéverne (Charles); Bulteau (Louis); Bourguignon d'Herbigny (Pierre); Testelin (Auguste); Guillemand (Eugène-Benoît); Moreaux (Victor-Hyacinthe).

Les deux régiments de ligne le 75e et le 91e et le 4e dragons, ont quitté Lille ce matin. Les deux régiments de ligne vont à Soissons; les dragons se rendent à Metz.

Le 98e de ligne a quitté Dunkerque hier, à 8 heures 40 du soir.

Les soldats de la douane et les pompiers ont déjà pris le service de la ville, aux portes, aux poudrières, etc.

Le 5e régiment de dragons en garnison à Maubeuge se met en marche aujourd'hui et va être dirigé sur le Rhin.

M. le général de division de la section de réserve, baron Fririon, est appelé au commandement de la 3e division militaire à Lille, en remplacement de M. le général Salignac Fénelon, appelé à d'autres fonctions.

M. le général Desaint-de-Marthille exerce provisoirement le commandement de la 3e division militaire à dater du 19 juillet, jusqu'à l'arrivée de M. le général Fririon.

M. le général de brigade Desaint-de-Marthille, chef d'état-major du 2e corps d'armée, supprimé, est nommé au commandement de la subdivision du Nord, à Lille, à partir du 18 juillet 1870, en remplacement de M. le général Colson, appelé à d'autres fonctions.

Le service actif des douanes a reçu l'ordre de former ses bataillons de guerre et de se mettre à la disposition de l'autorité militaire de la subdivision.

L'autorité militaire vient d'informer le maire de Lille qu'en raison du départ immédiat des troupes de la garnison, les portes de la place seront fermées, à dater du 22 juillet, depuis onze heures du soir jusqu'à quatre heures du matin.

Dans la séance d'avant-hier, le Conseil d'arrondissement de Lille a voté une adresse au Gouvernement de l'Empereur pour l'assurer de son énergique concours dans les circonstances actuelles. Il a voté en outre une somme de mille francs pour la souscription ouverte en faveur de l'armée.

On nous annonce la mort de M. Desmousseaux de Givré, ancien préfet du Nord, officier de la Légion-d'Honneur et de l'ordre de Saint-Grégoire-le-Grand, décédé au château des Forges Impériales de la Chaussade à Guérigny (Nièvre), dans sa 68e année.

Les employés du télégraphe avaient, comme tous les jeunes gens de leur classe, reçu l'ordre de rejoindre les bataillons de la garde nationale mobile auxquelles ils appartiennent.

L'administration supérieure, démontrant l'insuffisance de son personnel, a obtenu que ces jeunes gens seraient exemptés du service. On s'attend à ce que la même immunité s'étende aux jeunes employés du service des postes.

Nous lisons dans l'*Echo du Nord*, de Lille :

« La *Grande-Harmonie* de Roubaix a donné hier soir une soirée musicale dans le jardin du *Cercle du Nord*. Le mérite de ce corps musical est connu, c'est un des meilleurs du Nord de la France où le culte de la musique est en si grand honneur. Nous n'avons pu assister à l'exécution des trois premiers morceaux de cette soirée; nous le regrettons, car les informations que nous avons prises auprès des hommes compétents, nous permettent d'affirmer que l'exécution a été très remarquable.

« C'est une étrange musique que l'ouverture du *Tannhauser* ; en entendant ces mélodies bizarres, sauvages, noyées dans un accompagnement tantôt doux et harmonieux, tantôt éclatant, emporté, nous supposons, non sans quelque raison, que Wagner, l'auteur du *Tannhauser*, est un des continuateurs de l'école qui a pour chef Weber, le créateur de l'œuvre que Castil-Blaze nous a fait connaître sous le titre de *Robin des Bois* ; l'exécution de ce morceau a été parfaite et l'espèce de chorale qui le termine a été enlevé avec une ampleur au-dessus de tout éloge.

« Un grand air varié nous a mis à même d'apprécier le talent de plusieurs solistes et la belle qualité qu'ils tirent de leurs instruments; on a remarqué surtout un piston d'une suavité de son délicieuse. Inutile d'ajouter que tous ces solistes ont été couverts d'applaudissements justement mérités.

«Notre grand chant national, la *Marseillaise*, a terminé cette fête musicale. L'œuvre de Rouget de l'Isle a été enlevé avec vigueur ; malheureusement le ton trop bas dans lequel elle a été arrangée pour harmonie militaire n'a pas permis à l'assemblée de joindre ses chants à l'orchestration.

«M. Victor Delannoy, le chef de musique de la Grande Harmonie de Roubaix, a reçu les félicitations de plusieurs sociétaires du Cercle, ainsi que de M. Constantin Descat, maire de Roubaix, qui avait accompagné le corps de musique. Nous avons eu la bonne fortune, à cette occasion, de serrer la main d'un de nos compatriotes, M. Brun-Lavainne. Ce vétéran musical, qui compte aujourd'hui près de quatre-vingts ans, a autrefois dirigé avec talent le corps de musique des canonniers sédentaires de Lille. — L. »

Nous lisons dans les journaux de Bruxelles :

« Dans le programme des fêtes de la kermesse de Bruxelles figurait l'annonce d'une ascension aérostatique par M. Glorieux, l'aréonaute roubaisien. Dimanche, à midi, M. Anspach, bourgmestre, toute la commission des fêtes au grand complet se trouvaient réunis place de la Constitution, pour assister aux préparatifs de départ du ballon le *Jupiter* que devait diriger notre célèbre aéronante Glorieux pour son *cent cinquante deuxième* voyage.

« De longtemps, à Bruxelles, nous n'avons été témoins d'une ascension mieux réussie. Au cri solennel de « lachez tout » le ballon s'est enlevé dans les airs avec une grande rapidité.

« Après avoir plané quelque temps au-dessus de Bruxelles, le ballon s'est dirigé vers Louvain.

« Une dame n'a pas craint de se donner les émotions de ce petit voyage aérien, et d'accompagner dans les airs notre glorieux aéronante. Sans que son visage témoignât la moindre crainte, elle a mis le pied dans la nacelle qui devait l'emporter dans les nuages. Le nom de cette héroïne est Mme Bouteau négociante en cigares, rue de l'hôpital.

« Le ballon s'est élévé jusqu'à une hauteur de 2600 mètres. A cette élévation, déjà on commence à éprouver un certain malaise et des bourdonnements dans les oreilles ; nos voyageurs furent obligés de se garantir le tympan par de petits tampons d'ouate.

« Après deux heures de séjour dans ces hautes régions, M. Glorieux fit jouer la soupape et le ballon se rapprocha de terre. Après quelques manœuvres habiles pour toucher terre, dans une vaste plaine, le ballon atterrit. Le choc fut très-violent, malgré toutes les précautions, l'ancre ne mordant point à cause de la sécheresse de la terre. Néanmoins il n'en résulta aucun accident.

« Les habitants du petit village, pas de Tarlemont, à 50 kilomètres de Bruxelles, où ils étaient descendus, n'osaient pas d'abord s'approcher du ballon, n'ayant jamais rien vu de semblable.

» La dame surtout, descendue si subitement des cieux, leur apparaissait comme quelque chose de céleste et de merveilleux. Et, dans la conduite qu'ils lui firent jusqu'au village, ils faillirent l'étouffer pour la voir de plus près.

» Le soir, les voyageurs étaient à Bruxelles.

Pour la chronique locale, ALFRED REBOUX.

Dernières nouvelles.

Le bruit a couru que le général Douay avait été frappé d'une attaque d'apoplexie. On nous assure à l'instant qu'il est dénué de tout fondement.

(*Figaro.*)

Selon son habitude, le *Journal officiel* n'est pas arrivé à Roubaix aujourd'hui.

Dépêche télégraphique

(Service particulier du *Journal de Roubaix.*)

Paris, 3 h. 45

(Arrivée à Roubaix à 6 heures)

L'Empereur a reçu aujourd'hui aux Tuileries le Corps législatif, présenté par M. Schneider, qui a prononcé un discours disant que le monde entier fera retomber la responsabilité de la guerre sur la Prusse, qui, enivrée par des succès inespérés, encouragée par notre patience et notre désir de conserver la paix en Europe, a cru pouvoir conspirer contre notre sécurité et blesser notre honneur.

Sire, a dit le président, nos vœux les plus ardents vous suivront à l'armée ; remettez sans inquiétude la régence à l'Impératrice ; le cœur de la nation est avec vous et avec notre vaillante armée.

Bourse de Paris

du Vendredi 22 Juillet 1870

Rente 3 p. 0/0.....	65.70
id. 4 1/2 p. 0/0	95.50

JUILLET 1870

INDICATEUR DES TRAINS

du Chemin de fer du Nord

CORRESPONDANCE

avec la Belgique et l'Angleterre.

Prix : 20 Centimes

En vente chez J. REBOUX, Editeur.

1, RUE NAIN 1,

ROUBAIX.

AVIS

Depuis le 15 courant, le débit de tabac, vins et liqueurs, anciennement géré par M. Achille Dupont, Grande rue n° 47, est tenu par M. Honoré-Fournier, employé à l'usine à gaz.

Il continuera à tenir à la disposition des fumeurs un choix considérable d'articles provenant des meilleures maisons de France et d'Allemagne et vendus à des conditions exceptionnelles. Il se chargera également des nettoyages et réparations de pipes et joindra à son commerce la vente des cartes à jouer, timbres-poste, timbres de commerce et autres. Tous ses efforts tendront à justifier la préférence qu'il a l'honneur de solliciter. 335

Dépêches commerciales

Liverpool, vendredi.

Dépêche communiquée par le *Cercle de l'Industrie.*

Ventes, 7,000 b.; Orléans, 8 1/2; Egypte, 10 3/8; Pernam, 9 1/4.

Hâvre, vendredi.

Dépêche communiquée par le *Cercle de l'Industrie.*

Grand calme. Disponible baisse ; terme retombé, 90 ; septembre, 91 ; Oomra, terme septembre-octobre, 75.

BOURSE DE LILLE.

Cours du 21 Juillet 1870

OBLIGATIONS DES VILLES.

Lille 1860. J. A. 1865. . .	100 ..
Lille 1863. J. J. Janv. 1864 .	98 75
Lille 1868, libérées. . . .	503 75
Lille à Béthune, oblig. . .	320 ..
Armentières.	500 ..
Roub.-Tourcoing R. à 50. .	43 ..

VALEURS LOCALES.

Caisse commerc. de Lille, Verley, Decroix.	586 25
Crédit industriel du Nord. .	510 ..
Caisse Pérot et Comp. . .	595 ..
Compagnie le Nord Incendie 20 fr. p.	1300 ..
Gaz de Wazemmes à . . .	1520 ..
— — n . . .	1125 ..
Comptoir Devilder et Ce. . .	525 ..
Caisse commerc. de Roubaix.	550 ..
Lille à Béthune, actions. . .	495 ..
Aniche (le douzième) . . .	... ..
Azincourt.	252 50
Auchy-au-Bois	... ..
Bully-Grenay anc., . . .	460 ..
Bruay, ...	3080 ..
Campagnac, ...	450 ..
Carvin	970 ..
Courrières, ...	10075 ..
Douvrin, anc.	... ..
Douvrin nouv. 1864 . . .	... ..
Escarpelle, ...	1300 ..
Epinac, ...	... ..
Ferfay, ...	1311 25
Fiennes et Harding, . . .	... ..
Lens, ...	... ..
Liévin, ...	... ..
Meurchin, ...	... ..
Vicoigne-Nœux, ...	... ..
Vendin, ...	... ..
Thiv. et Fresnes (M.) . . .	... ..

COURS DES HUILES A LILLE.

21 Juillet 1870.

	HUILES l'hectolit.	GRAINES l'hectolit.	TOURTEAUX l'hectolitre.
Colza. . . .	« « «	28 à 32 «	1850 à 19 50 «
» épur pq	« « «	« « «	» « « «
Œill. b. g.	« « «	34 37 «	18 « « «
» rousse. .	« « «	« « «	« « « «
Cameline...	« « «	22 26 «	18 « « «
Chanvre...	« « «	18 « «	1750 16 50 «
Lin du p. .	« « «	27 29 «	20 « « «
Lin gr. et.	« « «	26 28 «	24 28 « «

MARCHÉ D'ARRAS du 6 Juillet.

Blé blanc .	23 » à 24 75	Avoine . .	9 » à 11 50
id. r.	19 » 50 23	Œillettes .	» » » »
id. r. n.	» » » »	Colza . . .	33 » 35 50
Seigle n.	14 25 14 75	id. v. . .	» » » »
Scourg. n.	13 50 15 »	Lin	» » » »
id. v.	» » » »	Cameline .	» » » »
Huiles.			
Œil . . s.	» » à » »	Cour. m. .	» » » »
A froid . .	» » » »	2 pre . . .	» » » »
Brute b. g.	» » » »	Lin	84 » » »
Colza br. .	» » » »	Cameline .	94 » » »
Tourteaux 104 kil.			
Œillet . .	19 » à » »	Cameline.	» » » »
Moulin à v.	» » » »	Lin	27 » » »
Colza . . .	19 » » »	Chanvre .	18 50 » »
Farines.			
1re qual.,	42 » 43 »	2e qual.,	40 » 41 »
Sons, 100 kilog.			
Sons gros.	19 » à 20 »	Suc b. . .	» » » »
Rebulets .	» » » »	Raf. n° 1.	133 50 » »
3/6 Nord .	» » » »	— n° 2.	» » » »
Genièvre .	» » » »	Mélasse. .	» » » »

BOURSE DE PARIS du 21 Juillet, 1870

Huile de colza. — En baisse

Huile de lin. — Sans variations

Farines. — En hausse

Huiles (les 100. k. n. bar.)		Esprits (l'hect. h.	« «
Colza tous fûts.	106 50	Fin 1re q.	90 d. 63 50
Colza en tonnes.	108 »	Farines	
Colza ép. en ton.	116 »	Disponible (157k.)	71 75
Lin en fûts. . .	87 75	Supérieur disp.	71 »
Lin en tonnes. .	89 25	Suifs (les 100kil. h. bar.)	
Sucres les (100 k.)		De France, disp.	102 75
Titre saccharim.	69 »	Cafés (les 100k. h. barr.)	
Blancs, droits 45.	79 25	Java bon ordin.	165 »
Sucres Farinés (100k.		Ceylan id. . .	150 »
Bonne sorte. . .	132 »	Haïti id. . .	140 »
Belle sorte. . .	132 50	Rio id. . .	120 »
Certific. de sortie	48 25	Cacaos (100k.) à l'ent.	
Mélasses indig. (100 k.)		Para.	160 »
de fabrique. . . .	14 50	Guyaquil. . . .	140 »
Raffinerie. . . .	16 »	Trinité.	160 »
		Haïti.	140 »

HALLE AUX BLÉS du 21 Juillet.

Arrivages.	267	quintaux 25 kilog.
Ventes	270	01
Restant.	1248	32

Cours moyen du jour. 45 fr. 19 c.

COURS COMMERCIAUX DE LA PLACE DE PARIS

Du 21 Juillet, à une heure.

HUILE DE COLZA les 100 kilogrammes

Courant du mois.	103 75
Août.	106 »
4 derniers mois	101 75
4 premiers mois	106 »

HUILE DE LIN

Courant du mois.	87 75
Août.	88 25
4 derniers mois.	90 »